











Règlement de participation

Le règlement ci-dessous encadre les modalités de participation du processus innovation Caf&co et de sa plateforme collaborative :

En tant que porteur d'idées, **les structures partenaires, en participant, s'engagent à :**

-  Proposer des idées d'intérêt collectif visant à améliorer et simplifier la relation et les échanges entre la Caf du Var et ses partenaires. Le processus innovation n'a pas vocation à traiter des situations individuelles,
-  Veiller à ne pas mentionner de données à caractère personnel
-  Respecter les autres participants et leurs opinions, mêmes si elles sont différentes des miennes, utiliser un vocabulaire approprié et respectueux,
-  Utiliser un langage clair et compréhensible par le plus grand nombre en évitant l'usage d'acronyme ou de termes trop techniques,
-  Motiver ses idées par des propositions et des arguments qui donnent du sens et en facilitent la compréhension,
-  Défendre ses idées propres en évitant tout prosélytisme,
-  S'engager dans le développement de son idée dans un esprit de partenariat avec les référents innovation et l'ensemble des acteurs du processus,
-  Ne pas porter atteinte à autrui, c'est-à-dire attaquer une personne ou un groupe de personnes en raison de leurs caractéristiques propres,

L'innovation participative à la Caf du Var :

Par innovation, il est entendu une pratique nouvelle qui peut « révolutionner » notre quotidien sans pour autant être une révolution technologique. Une idée simple, concrète, opérationnelle, pour simplifier, améliorer le service et notre quotidien. Pas forcément l'idée du « grand soir » mais une vraie bonne idée qui pourra être mise en application concrète rapidement au sein de notre organisme.

L'équipe Caf&Co est chargée du respect de cette charte et modère les idées soumises au regard des engagements qui y figurent. Le processus d'innovation garantit la possibilité pour le porteur d'idée de ne pas avoir son nom qui soit publié, s'il ne le souhaite pas. Pour autant, le processus d'innovation n'est pas anonyme dans la mesure où chaque porteur d'idées sera contacté par l'équipe Caf&Co afin de participer à la maturation de son idée.

Le fonctionnement du processus innovation ne garantit pas que toutes les idées puissent aboutir, par contre il garantit qu'une réponse sera apportée à toute proposition émise et que les décisions seront justifiées.

Co-construisons les services adaptés à nos publics !